

FAIRE LA VILLE AVEC LES HABITANTS

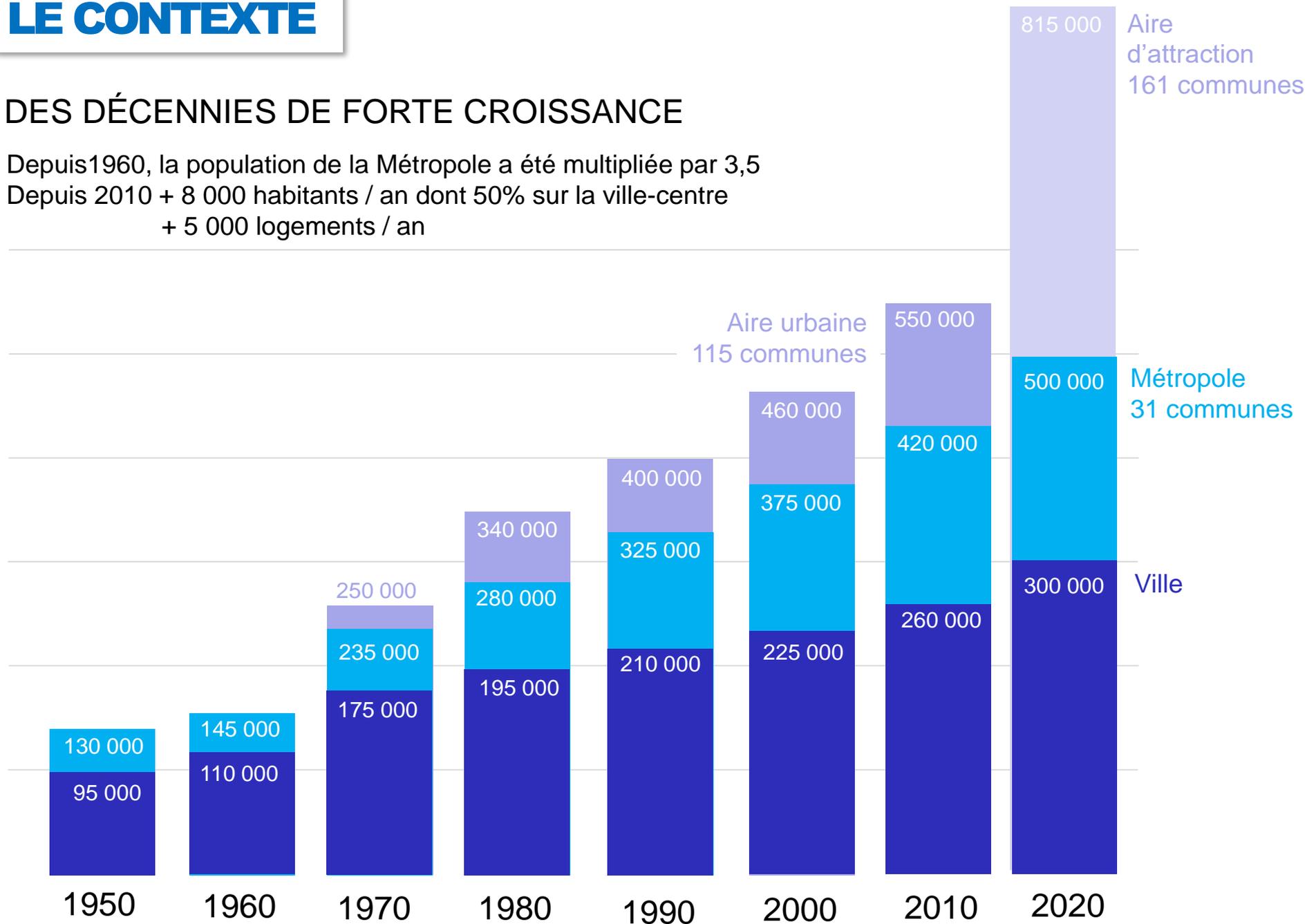
RETOURS D'EXPERIENCES MONTPELLIÉRAINES



LE CONTEXTE

DES DÉCENNIES DE FORTE CROISSANCE

Depuis 1960, la population de la Métropole a été multipliée par 3,5
Depuis 2010 + 8 000 habitants / an dont 50% sur la ville-centre
+ 5 000 logements / an



LE RISQUE D'UNE VILLE À DEUX VITESSES



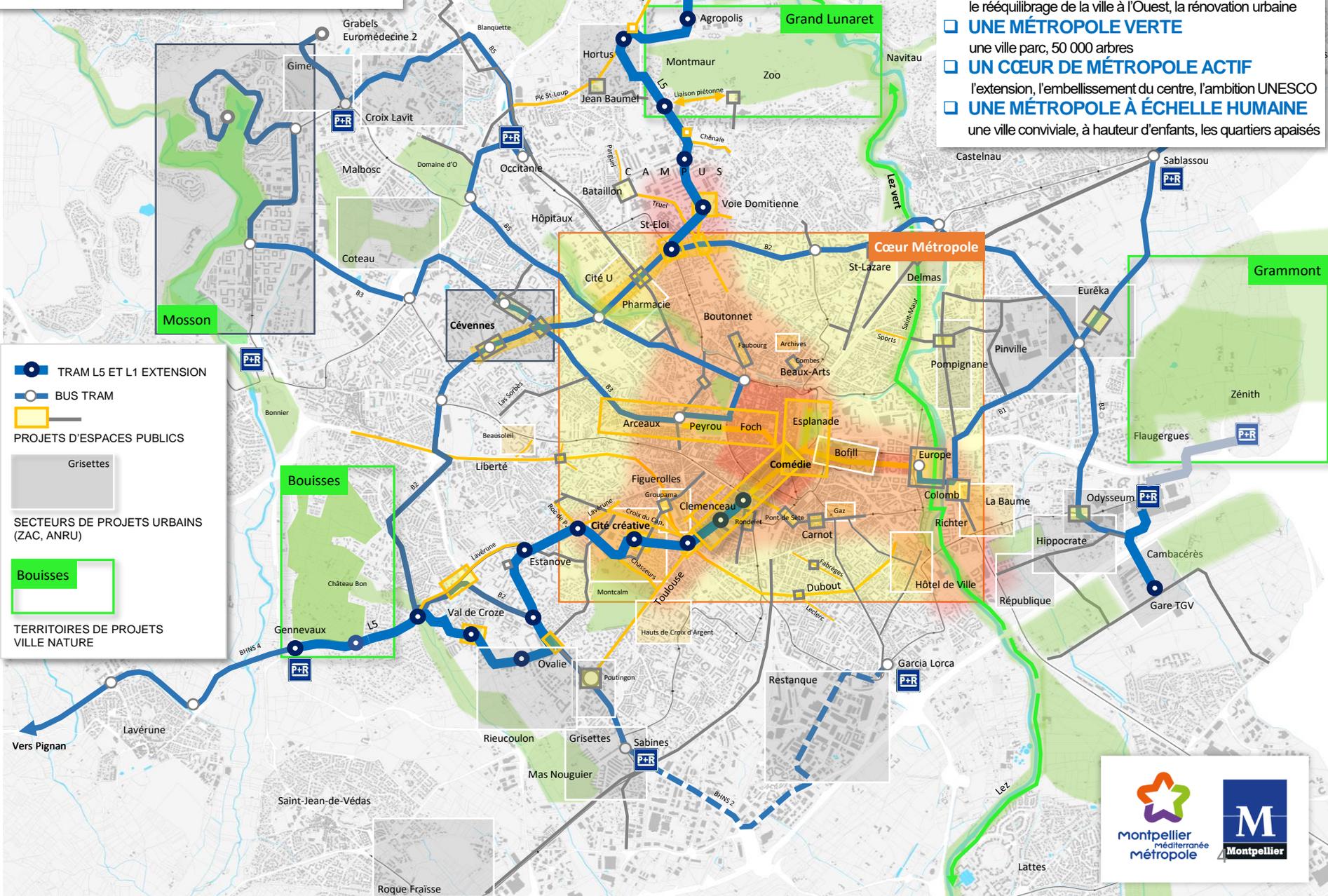
Ecusson

Antigone

Port Marianne

HORIZON 2025

L'AMBITION DU PROJET DE MANDAT



- UNE MÉTROPOLE RESPIRABLE**
la transition des mobilités (Tram L5, Bus-Tram, Réseau Express Vélo)
- UNE MÉTROPOLE INCLUSIVE**
le rééquilibrage de la ville à l'Ouest, la rénovation urbaine
- UNE MÉTROPOLE VERTE**
une ville parc, 50 000 arbres
- UN CŒUR DE MÉTROPOLE ACTIF**
l'extension, l'embellissement du centre, l'ambition UNESCO
- UNE MÉTROPOLE À ÉCHELLE HUMAINE**
une ville conviviale, à hauteur d'enfants, les quartiers apaisés

- TRAM L5 ET L1 EXTENSION
- BUS TRAM
- PROJETS D'ESPACES PUBLICS
- Grisettes
- SECTEURS DE PROJETS URBAINS (ZAC, ANRU)**
- Bouisses
- TERRITOIRES DE PROJETS VILLE NATURE**



UNE TRANSITION DES MOBILITÉS ACCÉLÉRÉE

Le tramway Ligne 5



5 lignes de BHNS

La gratuité des transports publics

MONTPELLIER
MOBILITÉ
GRATUITÉ
en avant!

235 km de pistes cyclables



LES INSTRUMENTS DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

» 6 instances participatives :

8 Conseils de quartiers : 335 membres

13 Conseils citoyens : 330 conseillers

Conseil de développement : 110 personnes

Conseil municipal des enfants : 64 membres

Conseil montpelliérain de la jeunesse : 64 membres

Conseil des étrangers : 65 membres



» 121 réunions de concertation depuis 2020 sur de nombreuses thématiques :

Construction de la ligne 5 de tramway

Rénovation urbaine de la Mosson et des Cévennes

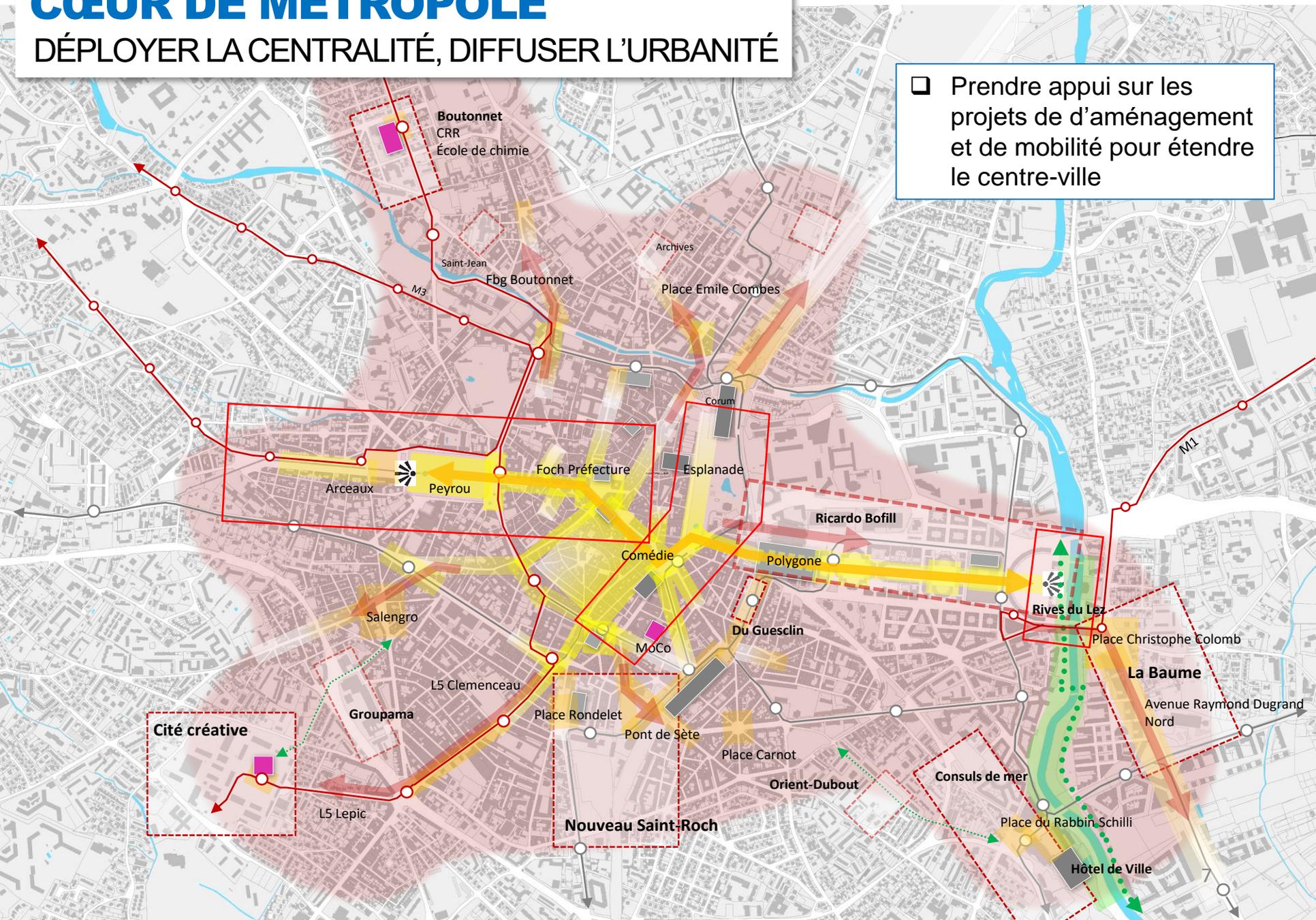
Démarches **quartiers apaisés** : Arceaux, Carnot-Strasbourg, Mion-Saint-Martin, Clemenceau, Beaux-Arts-Boutonnet, Celleneuve



CŒUR DE MÉTROPÔLE

DÉPLOYER LA CENTRALITÉ, DIFFUSER L'URBANITÉ

☐ Prendre appui sur les projets de d'aménagement et de mobilité pour étendre le centre-ville



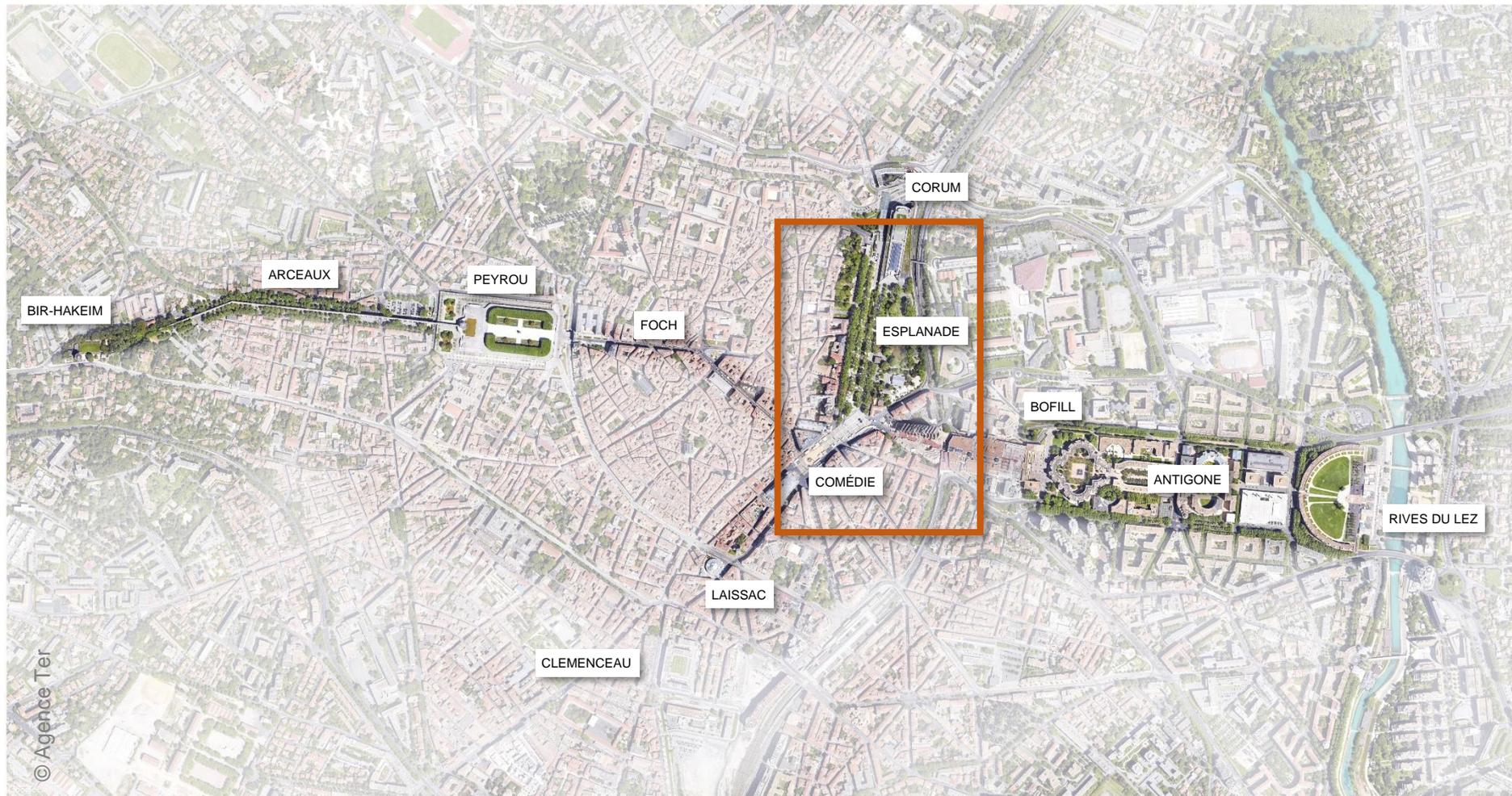
AVEC LA LIGNE 5 DE TRAMWAY L'AVENUE CLEMENCEAU APAISÉE ET EMBELLIE

UNE TRANSFORMATION AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ
ET DE L'EXTENSION DU CENTRE-VILLE



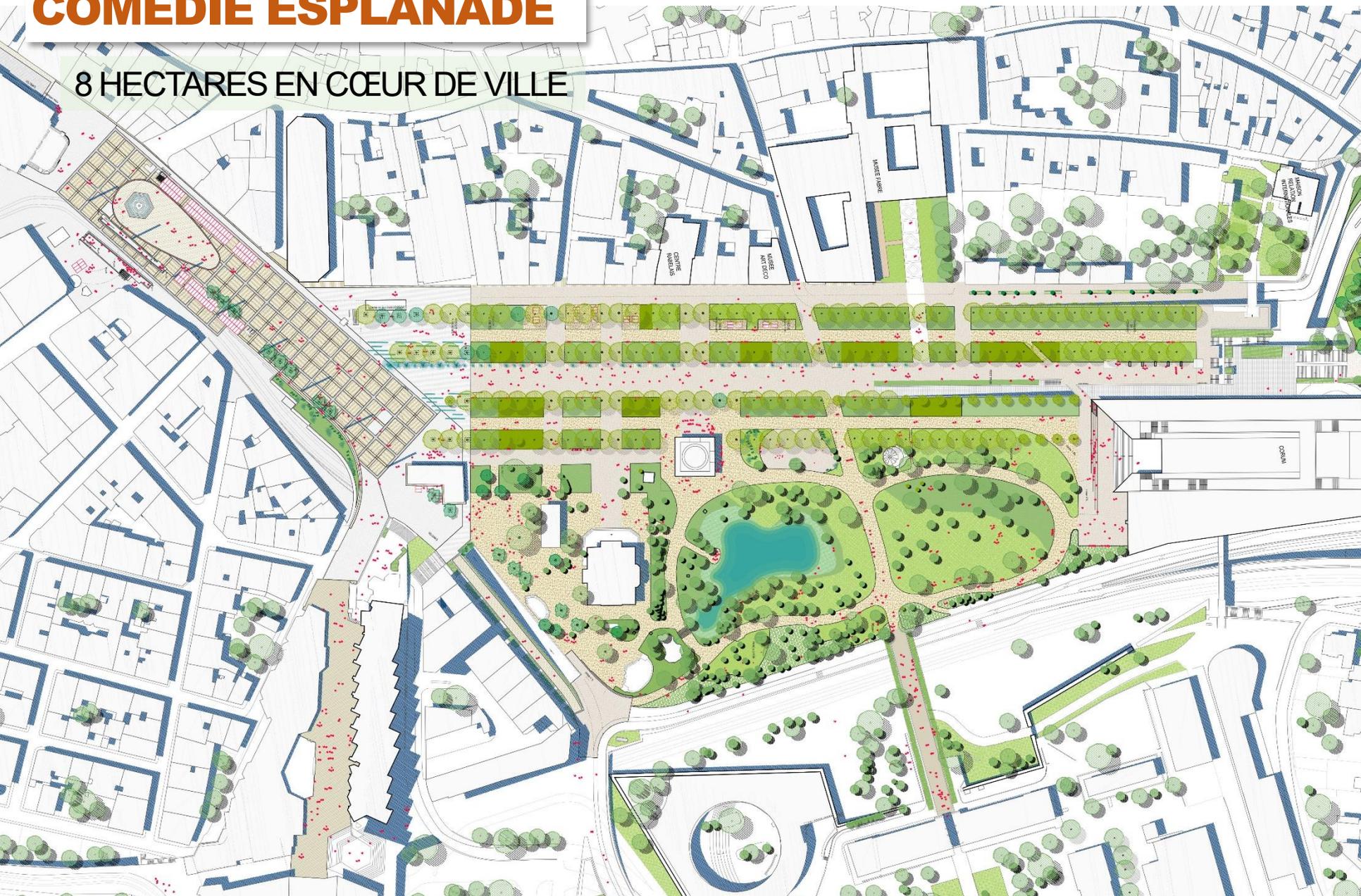
COMÉDIE ESPLANADE

UNE OPÉRATION AU SERVICE DU GRAND PROJET CŒUR DE MÉTROPOLE



COMÉDIE ESPLANADE

8 HECTARES EN CŒUR DE VILLE



L'ÉTAT DES LIEUX

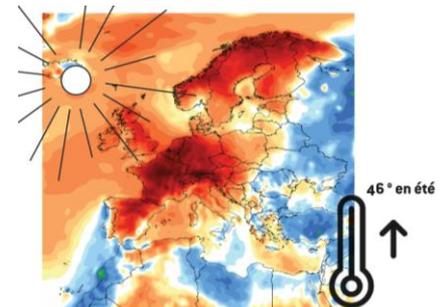
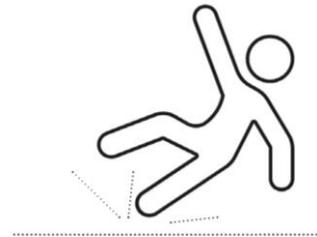


L'aménagement réalisé
dans les années 1980

L'arrivée du tramway en 2000



- des sols dégradés
- des espaces encombrés
- une patinoire sous la pluie
- un four en été ...



UNE CONSULTATION DU GRAND PUBLIC SOUS FORME NUMÉRIQUE

LLIER CHANGE AVEC VOUS



Transition écologique | Urbanisme

PLACE DE LA COMÉDIE

Ensemble, imaginons le nouveau cœur de Métropole.

Projet

Montpellier - Centre

A partir du 31 mars 2021

Présentation

Le projet

Les archives

Exprimez-vous (phase 1)

31 mars - 9 mai

✓ Terminé

Réunion publique

19 mai 2021

✓ Terminé

Exprimez-vous (phase 2)

Jusqu'au 11 juillet

✓ Terminé

2e Réunion publique

2 fév 2022

✓ Terminé

Exprimez-vous (phase 3)

Jusqu'au 10 mars

✓ Terminé

EXPRIMEZ-VOUS !



CB - 01 juillet 2021, 14:01

3

- J'approuve à 100% la végétalisation, seule façon de lutter contre les étés de + en + chaud.
Par contre dans ce cas, pourquoi supprimer le parterre fleuri central existant de l'Esplanade, pour créer une allée trop large, sans couleurs, verdure, ni charme?
- Si l'on veut profiter des arbres et de leur ombre, il faudra envisager de décaler ou de supprimer les tentes des forains, qui entravent la circulation environnantes, et devraient se trouver sur des marchés Comédie.

J'aime



Sylvette - 11 juillet 2021, 23:51

0

D'accord pour végétaliser la place de la Comédie mais attention au choix des arbres. Il ne faut pas perdre la perspective sur la Comédie ni cacher les belles façades des immeubles attenants.
L'idée d'un long banc végétal offrira un lieu de convivialité sympathique.
Sur l'esplanade Ch. de Gaulle, j'aimerais que la fontaine ronde, avec son bassin et ses rebords, reste, car elle offre un style un peu rétro que j'aime beaucoup. Si vous voulez faire des jeux d'eau pour les enfants, l'espace des jeux d'enfants un peu plus loin me semble plus cohérent.
Gardez aussi la perspective jusqu'au Corum.

UN APPEL À L'IMAGINAIRE



Gary - 19 avril 2021, 17:00

Mes souhaits

Rendez nous l'oeuf !

Supprimez toutes ces tentes de vente qui n'ont rien à faire là !

Diminuez les terrasses des cafés, avec ces grands parasols on ne voit plus la place et l'été c'est inconfortable car trop chaud!

Ajoutez des végétaux (pas de palmiers mais des micocouliers là où c'est possible) sinon des parterres de plantes et arbustes méditerranéens qui ne cacheraient pas les façades.

Des rosiers lianes pour cacher ces horribles lampadaires

Et surtout pensez aux personnes handicapées ou malvoyantes: aucun escalier ou dénivelé!

Merci de m'avoir permis de m'exprimer.



LA CONCERTATION AVEC LES COMMERÇANTS



- ❑ DES RÉUNIONS À CHAQUE ÉTAPE DU PROJET
- ❑ DES GROUPES DE TRAVAIL AVEC LES CAFETIERS RESTAURATEURS
- ❑ UN MÉDIATEUR CHARGÉ DU SUIVI DES TRAVAUX AU QUOTIDIEN



DES COMPTES-RENDUS RÉGULIERS

BILAN D'ÉTAPE DE LA CONCERTATION
JANVIER 2022

COMÉDIE ESPLANADE

CE QUE L'ON A ENTENDU

La première consultation sur la plateforme participative « participer.montpellier.fr » à propos du projet Comédie Esplanade a recueilli près de 330 contributions.

La phase 2 de la concertation concernait plus spécifiquement l'avenir de l'Esplanade. Une des conclusions est le lien étroit qui existe entre ces deux lieux. La plateforme a recueilli sur ce thème 168 contributions.

D'une manière générale, si la plateforme interrogeait sur le ressenti et les envies au regard de l'Esplanade, les contributeurs ont souvent de nouveau fait référence à la place de la Comédie, notamment concernant l'économie du projet ou la végétalisation. Cela confirme la position prise par les collectivités de considérer ces deux lieux comme indissociables, comme les deux parties d'un même site.

L'ÉCONOMIE DU PROJET

Plusieurs contributions prennent en compte la dimension financière et demandent à ce que le projet soit élaboré en intégrant une certaine économie : la justesse de la proposition par rapport au coût induit et à la place des lieux dans la politique métropolitaine.

- « • Utiliser l'argent à bon escient, notamment au regard des plantations d'arbres place de la Comédie... »
- Un site élégant et harmonieux dans une économie alliant sobriété et simplicité...
- Pourquoi pas un aménagement minimum moins coûteux ?
- Un budget raisonnable...
- Faire au mieux sans que cela coûte cher...
- Ne pas mettre trop d'argent sur l'aménagement... »

Khirad - 5 juillet 2021, 10:19

J'ai lu des commentaires et chacun a son point de vue. Je dirai : faites de votre mieux pour que cette place soit encore plus agréable sans que cela coûte trop cher. Pour moi ce qui compte c'est aussi la sécurité et de s'y sentir à l'aise... »

LE VÉGÉTAL

Ce sujet est abordé sous deux aspects essentiellement : la nature des arbres choisis pour la place de la Comédie et le maintien ou non des végétaux situés dans l'allée centrale de l'Esplanade.

- « • Pourquoi ne pas garder les beaux végétaux de l'allée centrale... »



CE QUE L'ON EN TIRE

La plupart des questions soulevées trouvent leurs réponses dans le projet.

L'AMBIANCE GÉNÉRALE

D'une manière générale, de jour comme de nuit, le projet propose de mettre en scène les qualités des sites et d'y favoriser des usages urbains tels que l'on est en droit de les trouver dans le centre d'une grande métropole contemporaine : à la fois l'accueil d'événements mais aussi et la plupart du temps, la possibilité d'une vie urbaine locale apaisée et riche. L'accent est mis sur la dimension culturelle et l'Esplanade devra être un parc culturel reliant les équipements qui l'environnent et leur offrant la possibilité de mettre en scène leurs activités.

Concernant le processus, la transformation des sites sera exemplaire en terme de développement durable et la place rénovée devra permettre d'assumer les évolutions du climat à venir. Une grande attention est portée aux attentes des habitants de la métropole sollicités dans le cadre de cette plateforme et à l'occasion de nombreuses réunions spécifiques. Enfin le site doit porter régionalement et internationalement les ambitions de Montpellier concernant la qualité, l'innovation, la richesse de la vie sociale et l'engagement pour la planète

L'ÉCONOMIE DU PROJET

- Sur la place de la Comédie, après des études approfondies et l'analyse des conséquences en termes de temps des travaux, de gêne pour les activités ou de coût, il a été décidé de conserver les dalles existantes, de les réparer si nécessaire et de répondre à la glissance par un traitement par flammage qui devra être répété périodiquement.
- Le sujet des arbres à planter sur la place a été travaillé longuement pour trouver une solution qui permette réellement leur plantation mais sans aboutir à des travaux très lourds et des coûts trop importants.

LE VÉGÉTAL

Des arbres seront bien plantés place de la Comédie.
Concernant l'allée centrale de

l'Esplanade, elle sera en effet libérée pour ouvrir la perspective vers le paysage et offrir un espace pour les événements mais les allées latérales vont devenir des allées-jardins, possédant une végétation raffinée et entraînant une forte augmentation des surfaces plantées. Le choix des arbres et de sols perméables s'est porté sur des ormes car il s'agit d'une espèce patrimoniale à Montpellier, adaptée à la région et aux évolutions climatiques et d'une échelle et d'un aspect convenant bien à la place de la Comédie. D'autre part, il existe à présent des variétés qui résistent

LES SOLS

Après que la solution du granit ait été explorée, le choix s'est arrêté sur une réfection des matériaux existants pour plusieurs raisons.

- Le tapis central en calcaire représente un élément du patrimoine de la ville ;
- Une solution évitant la glissance a été trouvée : le flammage ;
- Sur le plan financier et du développement durable, la réparation est très avantageuse ;
- De plus elle évite que la place soit en travaux lourds et donc d'un accès



aux maladies qui ont décimé la population notamment dans le Sud. Sur l'Esplanade, une grande diversité de végétaux sera plantée.

LA FONTAINE

Porte qui invite à prolonger le chemin vers l'esplanade, elle sera située à l'articulation entre la place de la Comédie et la grande allée centrale et aura une échelle telle qu'elle n'occupe pas tout l'espace ni au sol ni dans le paysage de la place. Elle sera un lieu très ludique où les enfants pourront jouer et elle disposera d'assises à proximité. Elle se poursuivra de manière légère jusqu'au parvis du musée Fabre. On pourra la contempler également depuis le long banc courbe.

difficile pendant deux ans, mettant en difficulté son activité même.

LE BANC, LE MOBILIER

Le banc est un élément de la qualité d'usages de la place alors que celle-ci n'est pas favorable aux assises aujourd'hui. Une attention particulière sera portée au fait qu'il ne fasse pas l'objet d'usages déviant. Concernant le mobilier des terrasses, un travail de conception est engagé qui va associer les commerçants et constituera une signature de Montpellier. La règlementation de l'occupation de l'espace sera appliquée précisément à l'avenir.

- Il faudrait choisir des arbres du midi, pas des ormes...
- Diversifier les essences par sécurité, pourquoi pas des micocouliers ?
- S'il est compliqué de planter sur la place, prévoir des ombrières sur lesquelles poussent les végétaux...
- Dans l'Esplanade, faire une proposition avec la qualité d'ambiance du jardin du MOCO...
- Des jardins partagés, des fruits, des fleurs, un parc adapté aux tout petits...
- Les végétaux de la partie centrale sont beaux, pourquoi les supprimer ?
- Il faut prendre la biodiversité à bras le corps...
- Ne pas faire de l'Esplanade une Comédie bis... »

Banks - 30 juillet 2021, 17:47

J'espère que le projet des paysagistes

sera modulé en fonction des avis exprimés sinon « Ensemble, imaginons... » sera comme un leurre. Conserver la fraîcheur des massifs de l'allée centrale qui bénéficie aussi aux platanes, le bruit de l'eau dans les fontaines, le sol perméable de l'Esplanade, cet espace équilibré, permettra aussi de limiter les dépenses inutiles (...)

LA FONTAINE

Si l'intérêt d'une fontaine et de l'eau est reconnu, certaines réactions aux propositions demeurent.

- « • Des doutes sur l'enlèvement de la fontaine actuelle... »
- Il ne faut pas une fontaine gigantesque, qui ferait « le bazar »
- La fontaine actuelle permet de s'asseoir. Ne peut-on la garder plutôt que de créer le grand banc ?
- Attention à ce que la proposition ne fasse pas une coupure avec l'Esplanade... »



L'AMBITION POUR LA COMÉDIE DEMAIN

UNE PLACE VÉGÉTALISÉE, APAISÉE ET ACCUEILLANTE



LA QUESTION DES SOLS

LA CONSULTATION ORGANISÉE SUR UN ÉCHANTILLON DE GRANITS IBÉRIQUES



UN FLAMMAGE DES PIERRES CALCAIRES ACTUELLES RÉALISÉ SUR UNE ZONE TEST



LA SOLUTION ARBITRÉE

REDONNER SON ÉCLAT À UNE PLACE DEVENUE PATRIMONIALE

- Les sols calcaires existants seront finalement restaurés ou remplacés à l'identique.
- L'ensemble des surfaces glissantes sera traité par flammage. Ce traitement sera renouvelé régulièrement.

- Un coût moindre
- Des travaux moins lourds et moins longs, une gêne plus limitée pour les commerces et la vie du centre



L'ESPLANADE RÉNOVÉE

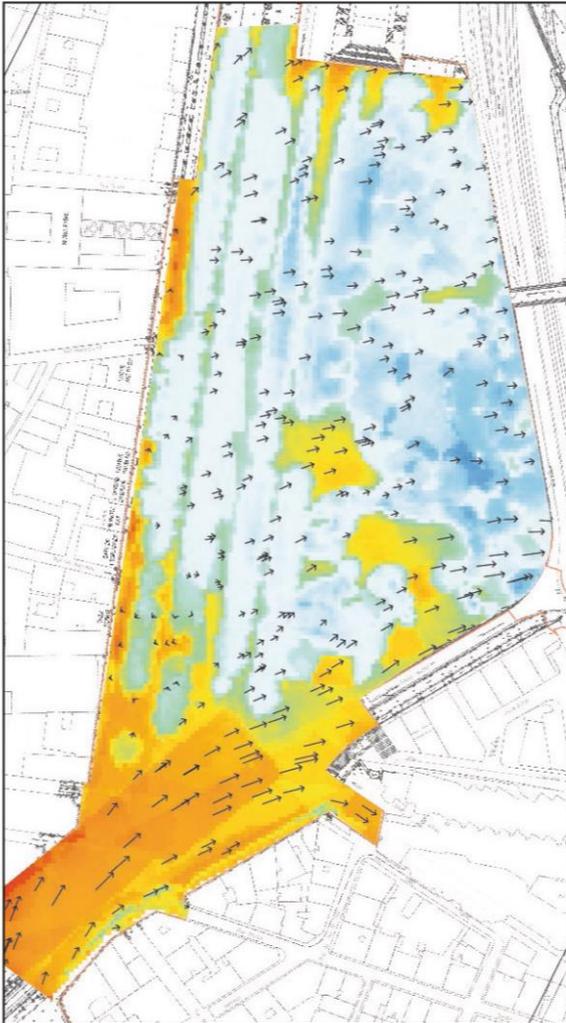
DES PLANTATIONS DIVERSIFIÉES
PLUS DE 3400 M² D'ESPACES DÉSIMPERMÉABILISÉS



UN CONFORT THERMIQUE AMÉLIORÉ

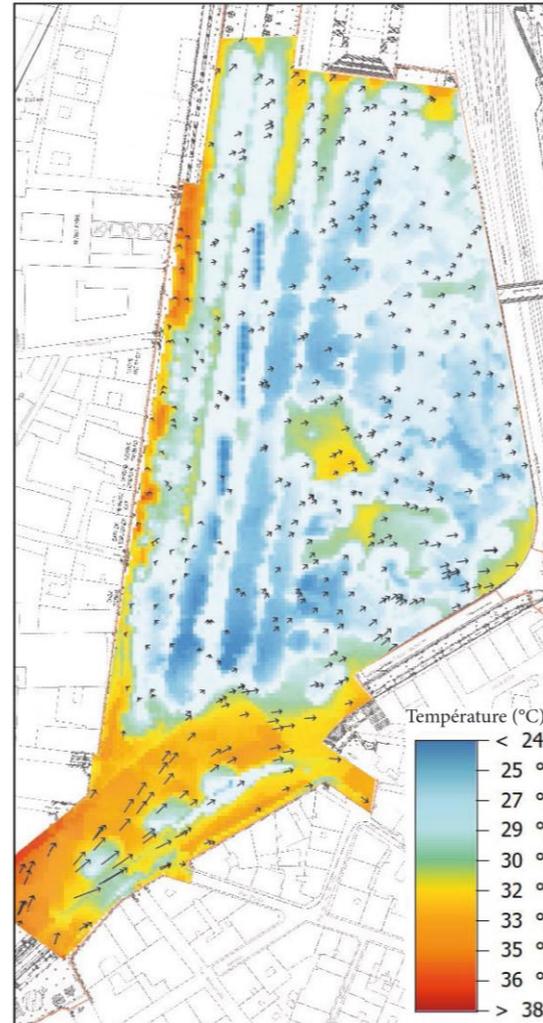
Etat existant

Températures ressenties le 30 juin 2030 à 14h



Projet

Températures ressenties le 30 juin 2030 à 14h



UNE DIMINUTION DE LA TEMPÉRATURE RESENTIE DE L'ORDRE DE -2°C À -7°C SELON LES LIEUX

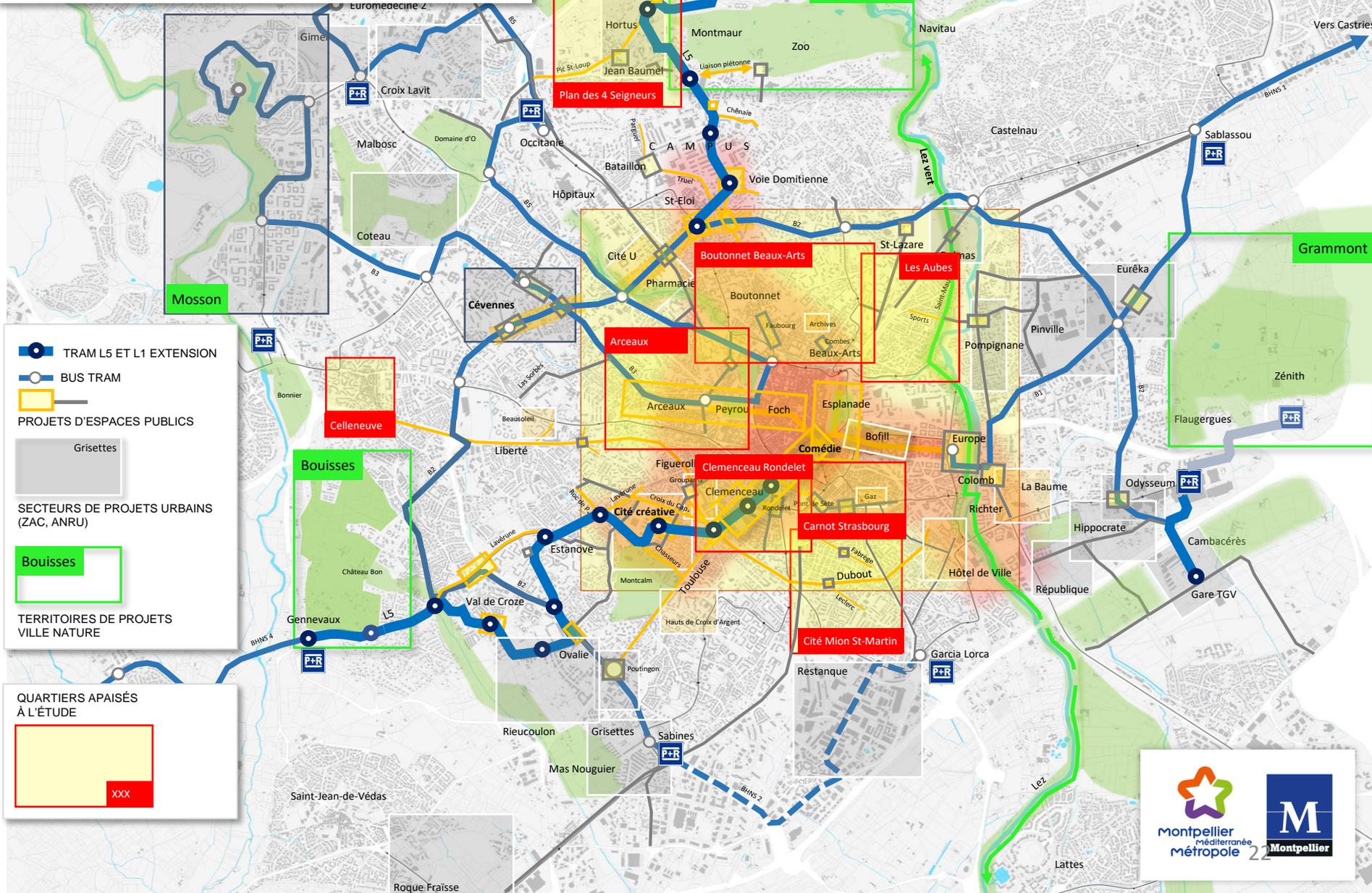
UNE GALERIE CYCLABLE SOUS LA PLACE



- AMÉLIORER LE CONFORT DES PIÉTONS EN SURFACE
- FACILITER LA TRAVERSÉE DU CENTRE POUR LES CYCLISTES

QUARTIERS APAISÉS

FAIRE PROJET, COORDONNER LES ACTIONS
À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS



DES QUARTIERS APAISÉS POUR QUOI FAIRE ?

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS

- ❑ Rénover et **embellir la ville**
- ❑ Développer la **convivialité** dans les quartiers
- ❑ Favoriser l'**activité** et le **commerce** de proximité
- ❑ **Végétaliser**, planter des arbres et rafraîchir les espaces publics
- ❑ Penser **la ville à hauteur d'enfant**
- ❑ Permettre d'**aller à l'école à pied** ou à **vélo** en toute **sécurité**
- ❑ Améliorer la **qualité de l'air** et l'**environnement sonore**
- ❑ Favoriser les **alternatives à la voiture** : marche, vélo, transports publics
- ❑ **Apaiser la circulation**, supprimer le trafic de transit dans les cœurs de quartiers

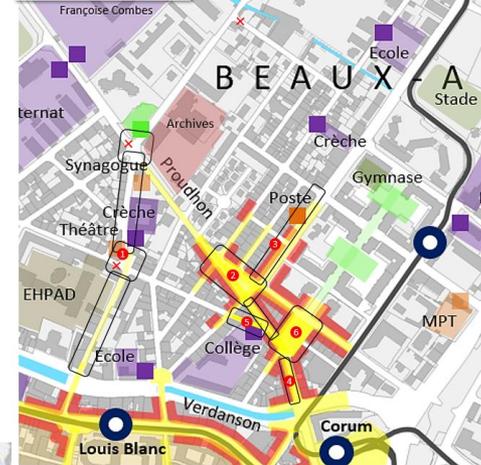


ET AUSSI POUR ...

FAIRE PROJET À PARTIR D'ACTIONS MULTIPLES

- Mettre en lien**, coordonner les actions à l'échelle d'un quartier
- Répondre aux **demandes** des habitants
- Cumuler les **effets leviers**
- Mettre en cohérence** les interventions de la collectivité pour les rendre :
 - **plus lisibles pour les habitants**
 - **plus efficaces** dans la mobilisation des moyens publics

REPÉRAGE DES PROJETS EN COURS OU POTENTIELS



BEAUX-ARTS

- 1 Réfection de la rue **Ferdinand Fabre** avec reprise du carrefour avec la rue Proudhon et création d'une placette au droit de la crèche (réflexion en cours)
- 2 Réaménagement de la **place Emile Combes** (hypothèse)
- 3 Création d'un large trottoir planté **rue de la Cavalerie** côté Poste (hypothèse)
- 4 Création d'un large trottoir planté **rue Proudhon** (hypothèse)
- 5 Piétonisation des abords du collège de Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle **rue Lakanal**
- 6 Désencombrement et extension des espaces piétonniers **place des Beaux-Arts** (réflexion en cours)



AVEC QUI ?

CONCEVOIR UN PLAN D'ACTIONS AVEC LES HABITANTS

- ❑ 3 étapes en 6 à 8 mois environ
- ❑ Un processus qui peut être adapté en fonction du contexte

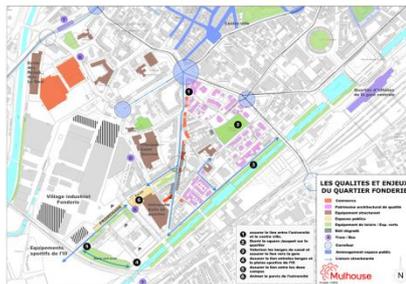
Une démarche ouverte à tous :

- **En réunion publique**
- **Sur la plateforme participer.montpellier.fr**

Diagnostic initial
avec élus et
services

Concertation avec
un Groupe de
Travail Habitants

Faisabilité
Arbitrages
Formalisation



Etape 1



Etape 2

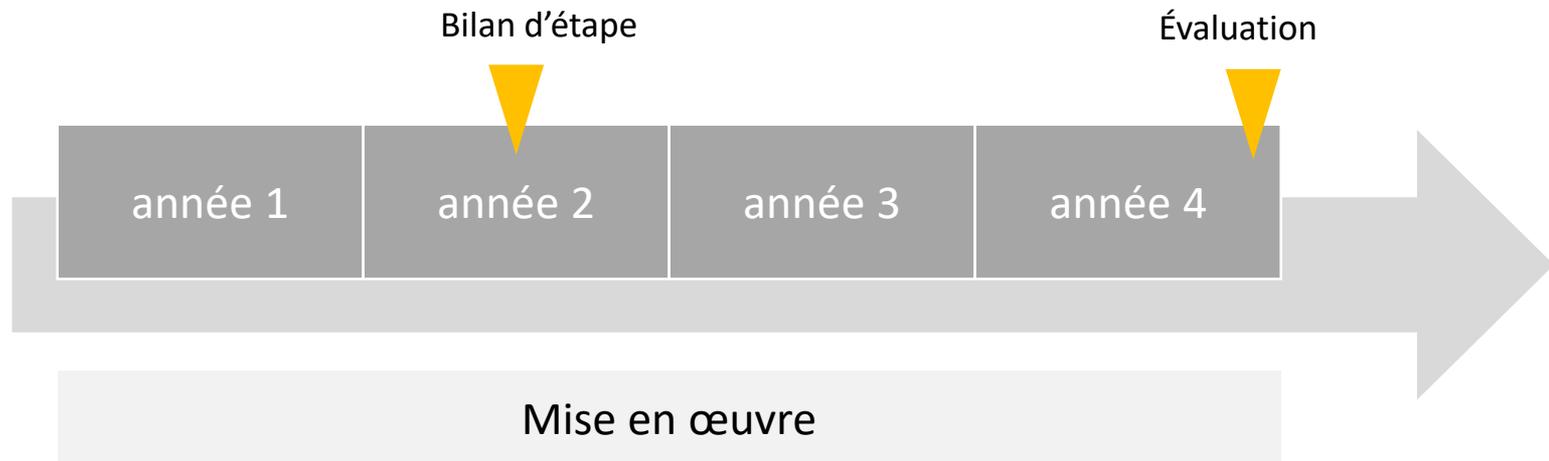


Etape 3

QUELLES ÉCHÉANCES ?

UN PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL

- ❑ A court terme dans l'année :
 - des expérimentations (journées de respiration)
 - des actions simples, transitoires ou déjà avancées
- ❑ A moyen terme dans le mandat et au-delà :
 - des projets plus lourds ou plus complexes



LE PLANNING DES DÉMARCHES

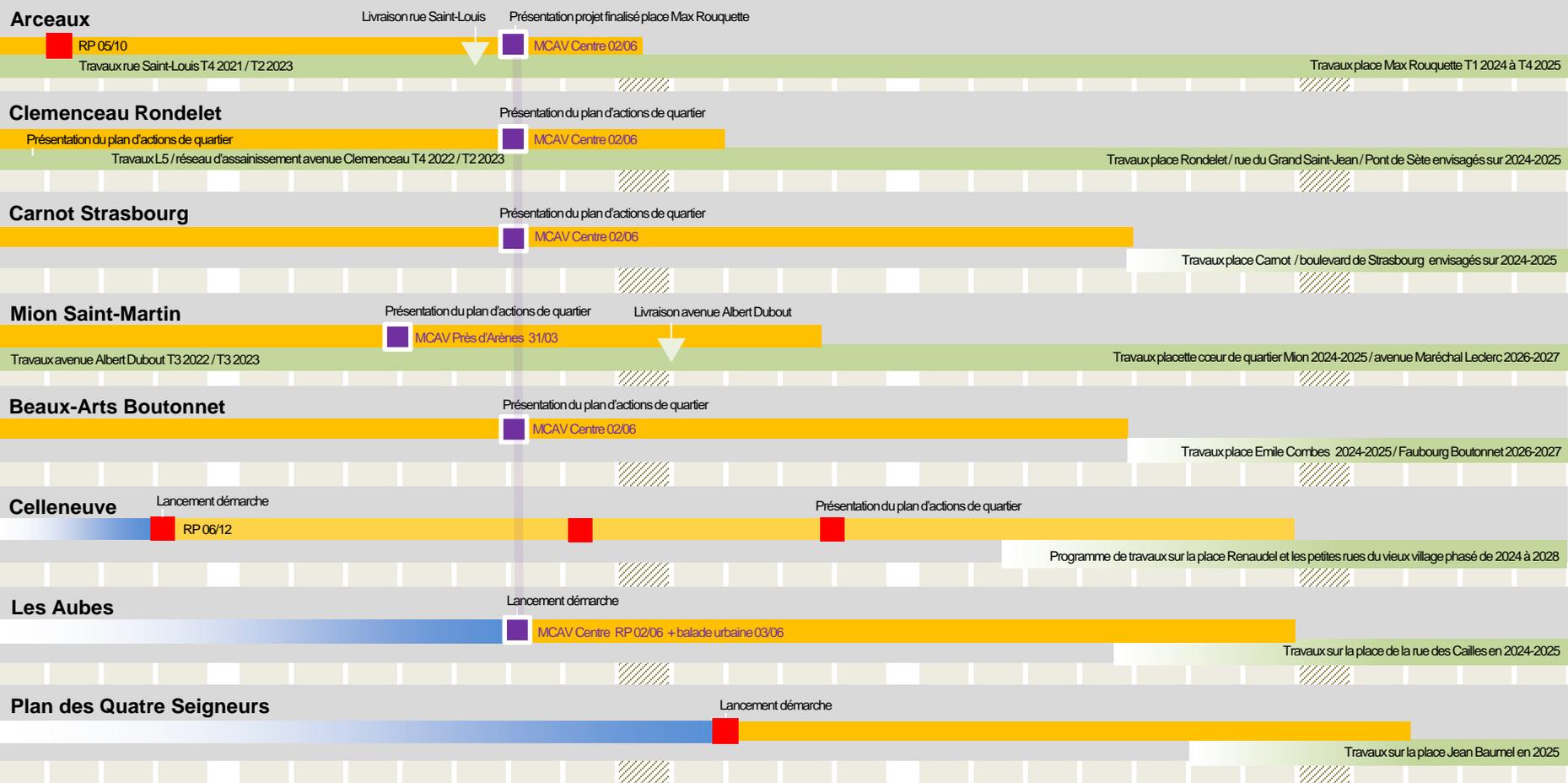


2022

2023

2024

S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D



Phasage

Phase de préparation | Phase de concertation | Phase de travaux

■ Réunions publiques suivies de Groupes de Travail Habitants

MISE À JOUR 24/03/23



LES ARCEAUX

LES ARCEAUX AUJOURD'HUI

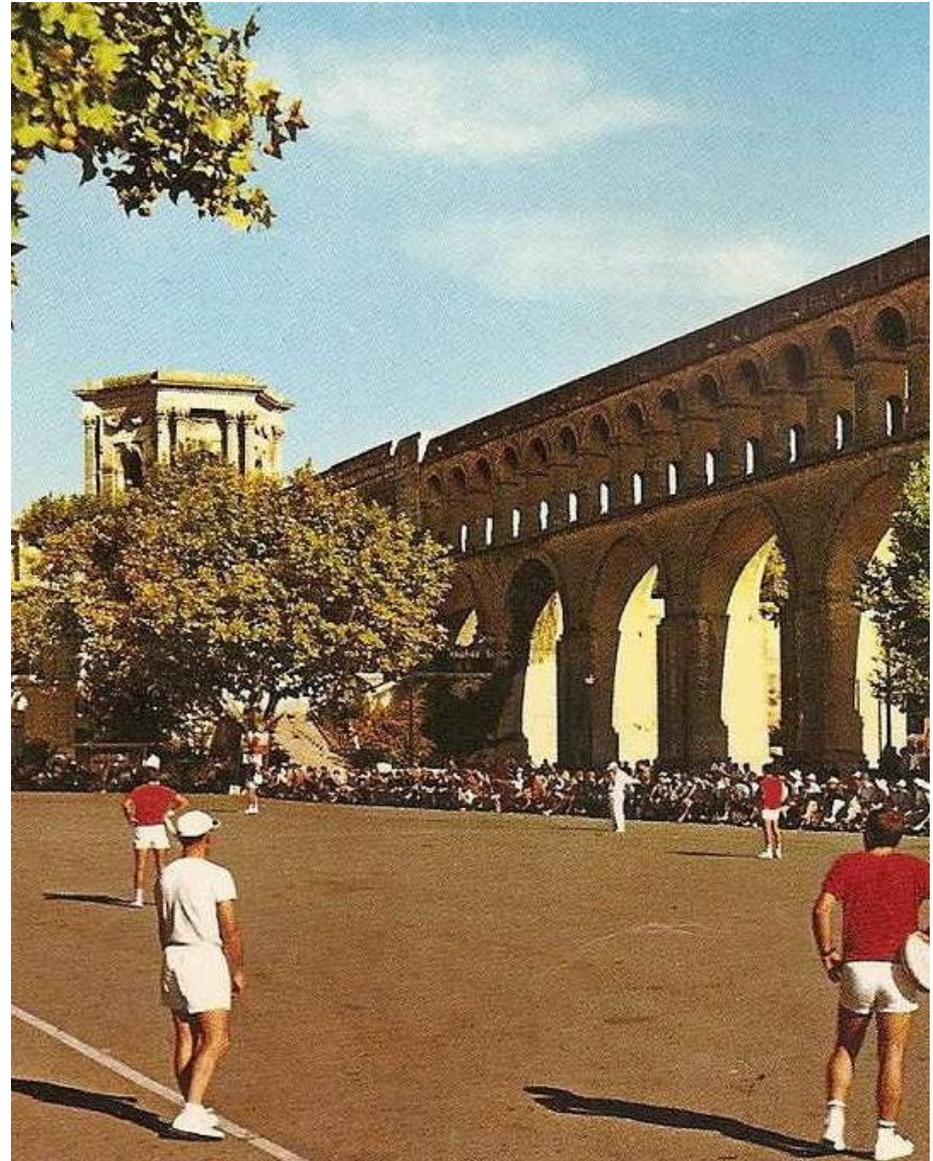


L'AMBITION

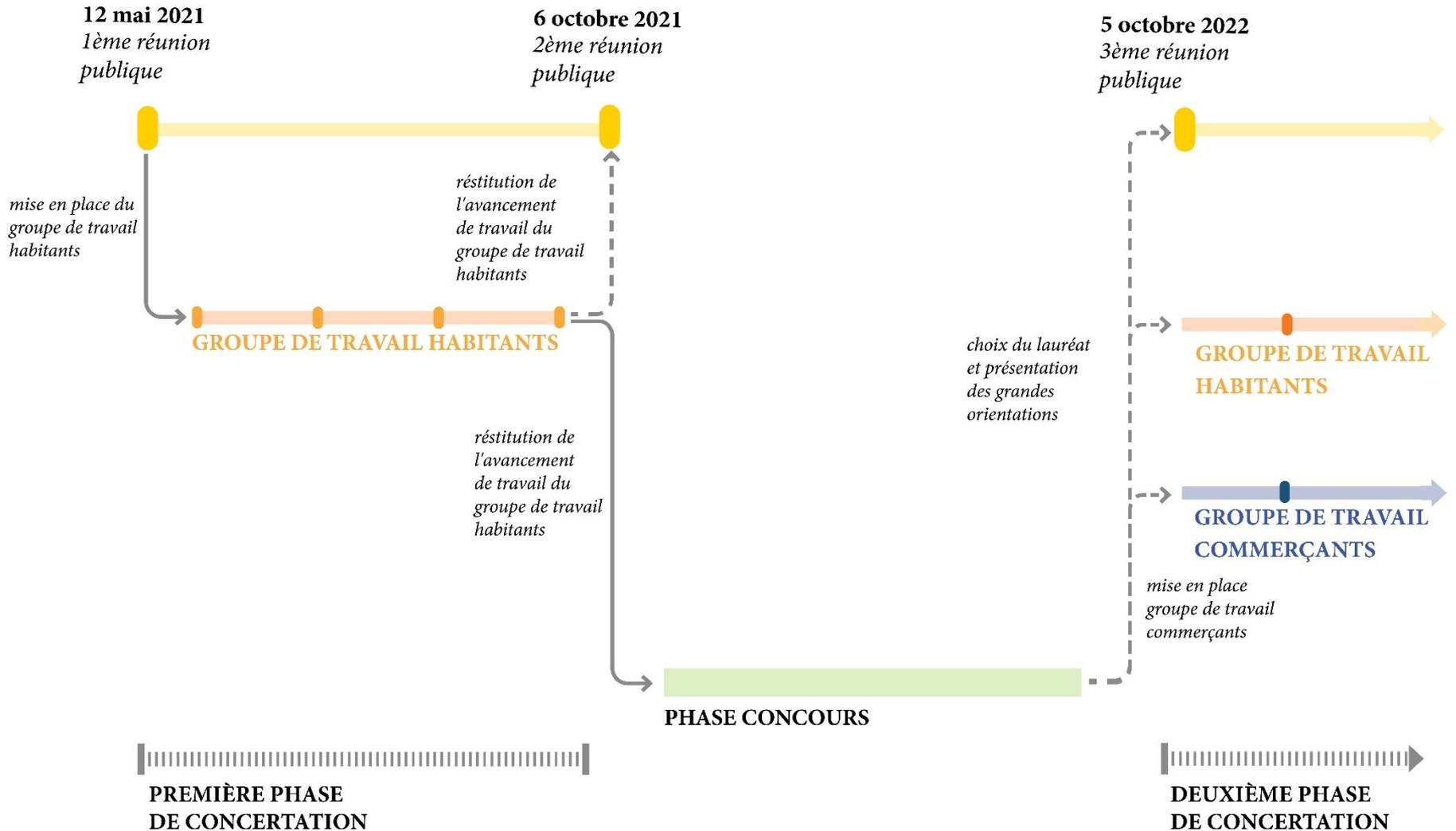
UNE PLACE MÉDITERRANÉENNE
ARBORÉE ET VIVANTE



RENOUER AVEC L'HISTOIRE DES LIEUX



LA DEMARCHE DE CONCERTATION



DES RÉUNIONS PUBLIQUES



LA PLATEFORME NUMÉRIQUE



Estelle - 23 juin 2021, 00:19

Bonjour.



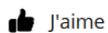
Plusieurs points importants pour le quartier : apaiser la circulation du boulevard des arceaux et de la rue d'Assas. Depuis le sud du quartier, il n'y a pas vraiment d'itinéraire sécurisé pour permettre aux collégiens d'aller au collège Camille Claudel en vélo ou en trottinette. Par rapport au vélo, il serait intéressant de mettre en place des garages à vélo sécurisés comme il en existe sous forme de grosses boîtes que les résidents peuvent louer au mois ou à l'année. Le stationnement des vélos dans les appartements ou les petites maisons n'est pas toujours possible.



Bud - 22 juin 2021, 14:08



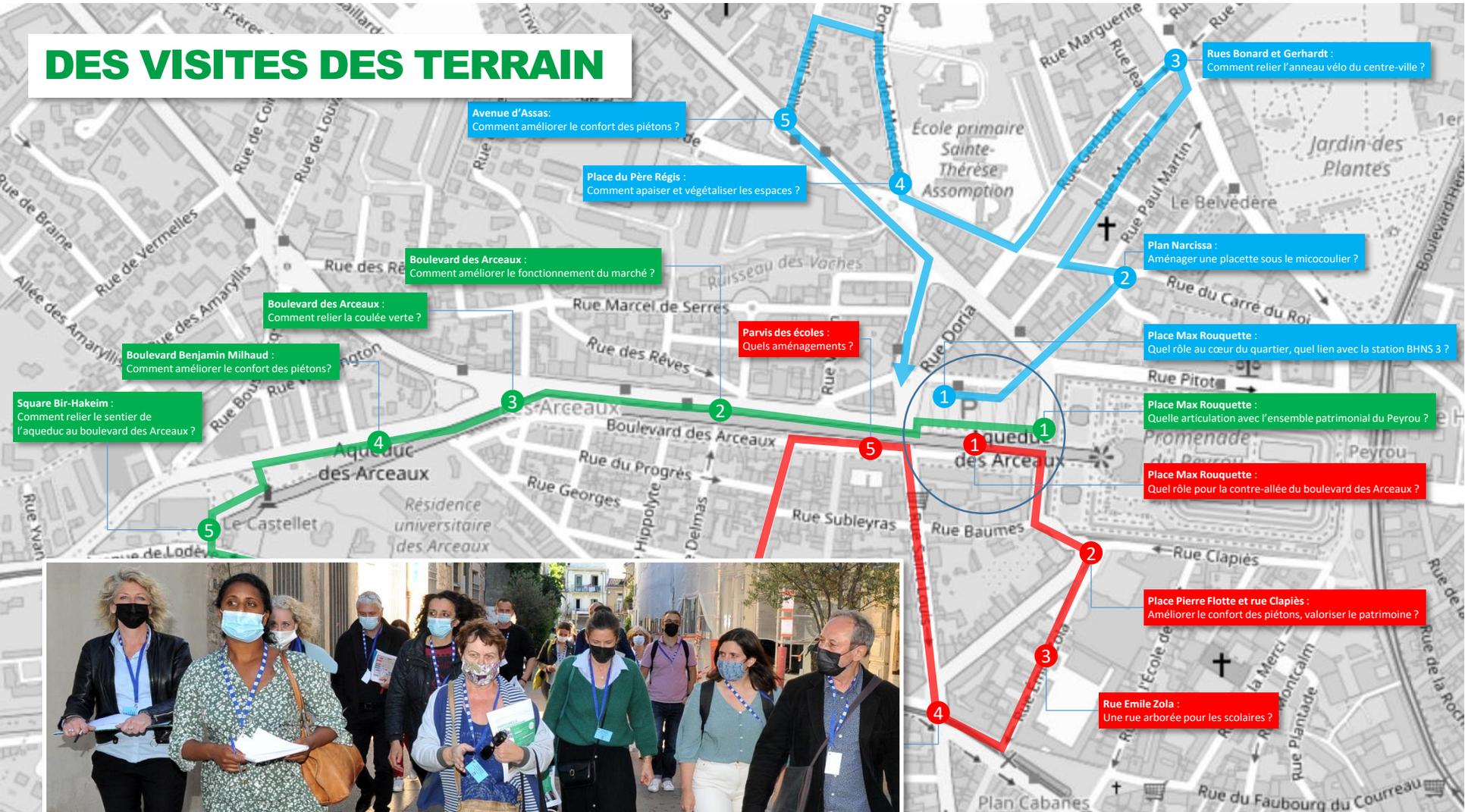
Il a été beaucoup question dans les messages que nous avons lus du boulo-drome près de l'école. Il génère effectivement beaucoup d'incivilités, qui doivent être combattues (travail policier et/ou social?). C'est une équation difficile à résoudre, entre liberté individuelle, accueil de tous et sécurité. Mais les incivilités (tapage nocturne, urine, violence...) ne peuvent être ignorées.



LE GROUPE DE TRAVAIL HABITANTS



DES VISITES DES TERRAIN

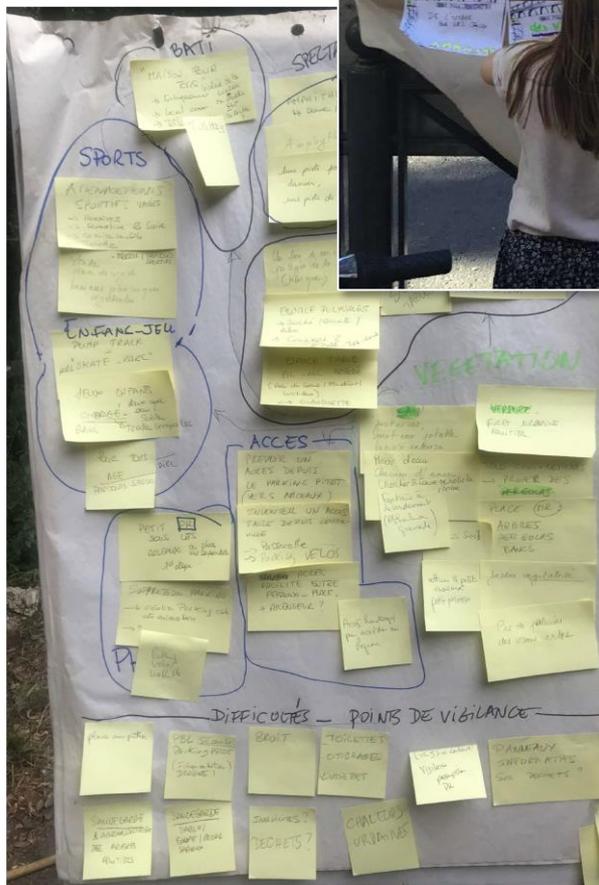


DES ATELIERS À L'INITIATIVE DU GROUPE DE TRAVAIL HABITANTS

Un atelier participatif sur le projet de la place Max Rouquette

Les questions posées :

- 1- Quelles sont vos idées pour imaginer le futur de la place Max Rouquette ?
- 2- Quels points de vigilance, quelles difficultés voyez-vous ?

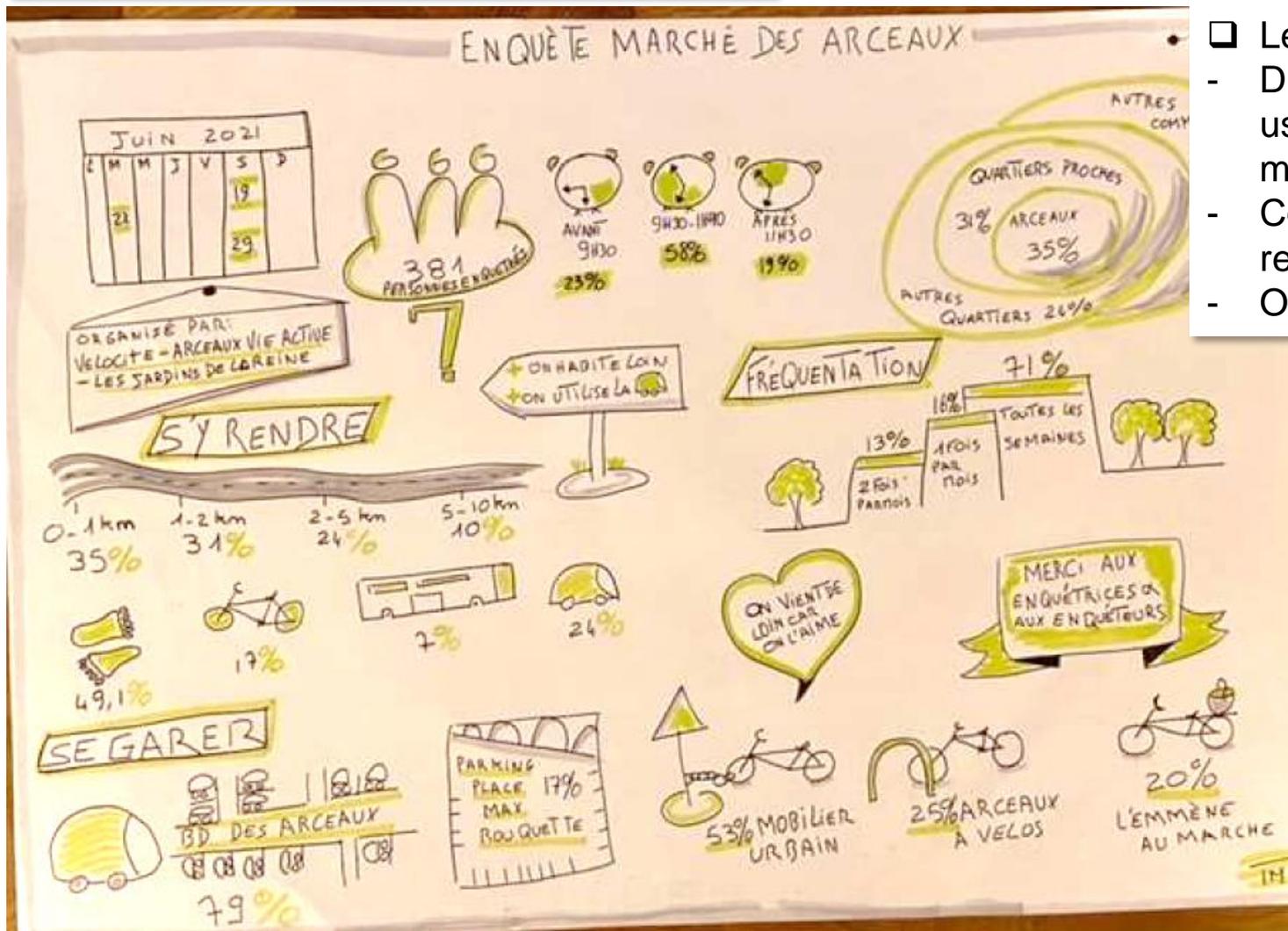


Un atelier organisé avec les enfants et les parents d'élèves (et avec le concours du CAUE 34) pour imaginer le futur du parvis des écoles

UNE ENQUÊTE SUR LES USAGES DU MARCHÉ

□ 381 personnes enquêtées

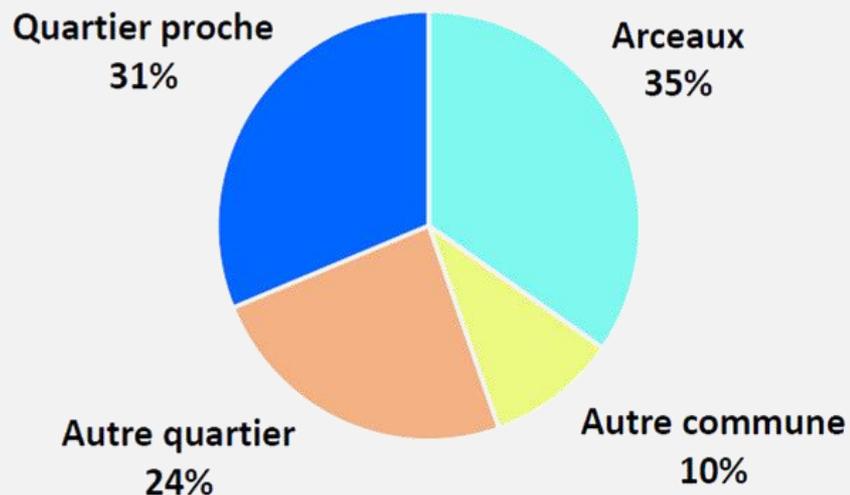
- Les interrogations :
- D'où viennent les usagers du marché,
 - Comment s'y rendent-ils
 - Où stationnent-ils ?



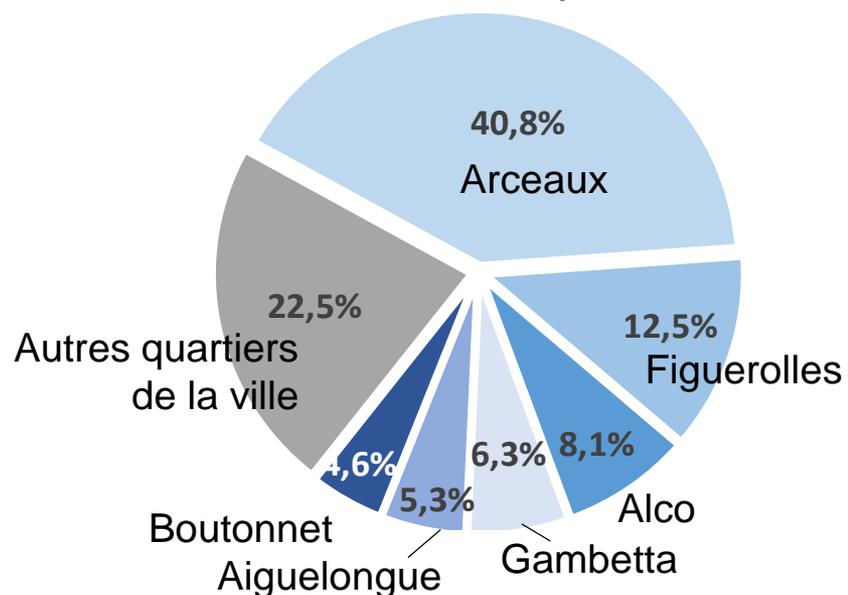
Dessin réalisé par Isabelle MAJOREL, l'une des trois facilitatrices graphiques impliquées dans l'accompagnement de la démarche

D'OÙ VIENNENT LES USAGERS DU MARCHÉ ?

- ❑ Les résultats de l'enquête menée par les habitants en juin 2021 :

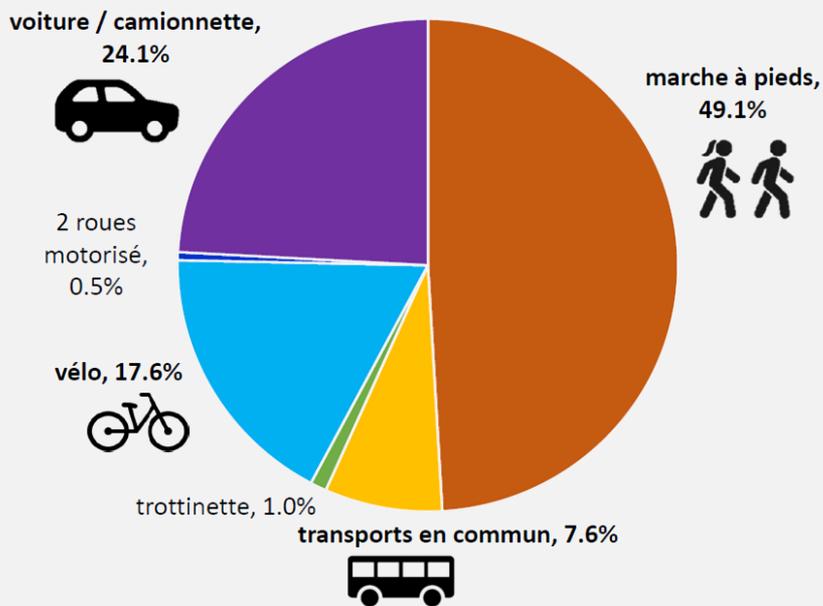


- ❑ Des résultats corroborés par ceux du bureau d'études spécialisé (KISIO) en octobre 2021 :

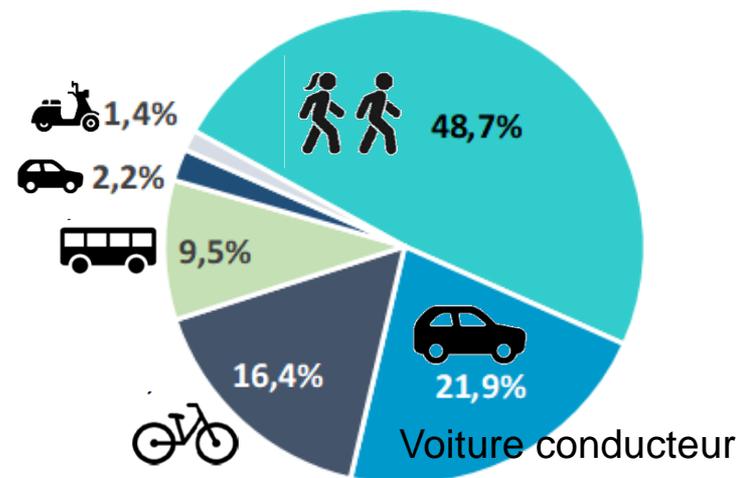


COMMENT S'Y RENDENT-ILS ?

- ❑ Les résultats de l'enquête menée par les habitants en juin 2021 :



- ❑ Des résultats corroborés par ceux du bureau d'études spécialisé (KISIO) en octobre 2021 :



UNE LETTRE D'INFORMATION À CHAQUE ÉTAPE



montpellier.fr
participer.montpellier.fr

LES ARCEAUX CONCERTATION

2^e Réunion Publique
6 OCTOBRE 2021
18h salle Guillaume de Nogaret

LES ACTIONS ENGAGÉES

 SAUVEGARDER
LE MICOCOULIER
DU PLAN NARCISSE 1

Début juillet, le pied d'arbre a été désamplifié afin d'améliorer son état sanitaire. À cette occasion, l'espace piétonnier a été étendu et végétalisé pour permettre la réinstallation des terrasses et donner plus de place à la convivialité.



  CRÉER « UNE RUE AUX
ÉCOLIERS » DEVANT LES ÉCOLES
CHAPTAL ET JEANNE D'ARC 2

À la rentrée, le contre-allée du boulevard des Arceaux a été piétonnalisé. Cet aménagement transitoire sera complété en cohérence avec le projet de la rue Saint-Louis. À la demande des habitants, la végétalisation et la création de jeux sont mises à l'étude. Conséquence de cette piétonnisation, des adaptations vont être mises en œuvre. Fin octobre, le sens de circulation sera inversé au débouché de la rue Mariage (sous l'aqueduc) pour faciliter l'approvisionnement du marché et désauter les écoles de vitesse.



LES PROJETS DÉCIDÉS

   TRANSFORMER LA RUE SAINT-LOUIS 3

Empruntée par plus de 7 000 véhicules chaque jour, la rue Saint-Louis est asphyxiée. Comme annoncé, elle sera transformée en une rue partagée avec priorité aux piétons et aux vélos ; une rue apaisée où la circulation automobile sera limitée à 20 km/h et réservée à la desserte riveraine. À l'occasion de ce changement, l'ensemble de ces conditions (eau potable et d'assainissement) qui datent de plus de cent ans, sera renouvelé pour fédérer le réseau. À partir de fin octobre et durant toute la durée du chantier, les cheminements piétons seront maintenus et des déviations cyclables réalisées. Le transit automobile sera quant à lui interrompu. Livraison des aménagements définitifs fin 2022.



  ADAPTER LE
BOULEVARD DES
ARCEAUX EN FAVEUR
DES BUS ET DES
VÉLOS 4

Fin octobre, le boulevard des Arceaux fera l'objet d'un réaménagement préfigurant la future ligne de bus express qui desservira le quartier. La circulation automobile sera réduite de trois à deux voies pour mieux faire respecter la limitation à 20 km/h. La voie côté marché sera réservée aux bus et aux vélos. Côté opposé, le stationnement sera organisé en long pour dégager l'espace nécessaire à l'aménagement d'une piste cyclable unidirectionnelle.



   APAISER LA RUE
ÉMILE ZOLA 5

En lien avec les travaux rue Saint-Louis, la rue Emile Zola sera coupée à la circulation automobile dans sa partie basse. Objectifs : éviter des reports de trafic de transit et offrir un nouvel espace public pour le vie de quartier. Des bois végétalisés seront implantés, les terrasses étendues. Cet aménagement transitoire pourra évoluer et recevoir d'autres usages à définir en concertation avec les habitants et les écoles.



   RÉALISER UNE CONTINUITÉ
CYCLABLE ENTRE LE
VERDANSON ET GAMBETTA 6

À l'image de la rue Saint-Louis, la rue Bonnard sera aménagée en un espace public partagé avec priorité aux piétons et aux vélos. Compte tenu de son étroitesse, le stationnement ne pourra pas y être conservé. Dans le prolongement, les rues Gerhardt et Denis accueilleront un aménagement cyclable à double sens. Objectif : mettre en continuité le ring vélo du centre-ville. Livraison des aménagements fin 2022-début 2023.



 SÉCURISER L'AVENUE DE LA GAILLARDE 7

À la demande des habitants, un trottoir sera aménagé et un alternat sera mis en place pour sécuriser le cheminement dans la partie la plus étroite de l'avenue de la Gaillarde. Livraison début 2022.



LES SUJETS À L'ÉTUDE

  RENDRE LA
PLACE MAX
ROUQUETTE
AUX PIÉTONS 8



Aujourd'hui affecté au stationnement, ce lieu emblématique sera repensé dans le cadre d'un concours d'urbanisme (résultat au printemps 2023). La concertation a permis de faire émerger de nombreuses propositions pour son aménagement et ses usages futurs :

- planter des arbres et végétaliser massivement ;
- améliorer le lien piéton vers le parking Pilot ;
- mettre en scène la présence de l'eau, en rapport avec l'aqueduc ;
- développer des jeux pour enfants ;
- détendre le marché ;
- trouver des usages qui fassent vivre la place sans nuire aux riverains.

Travaux d'archéologie préventive programmés fin 2021 sur le parking des Arceaux occasionnant sa fermeture temporaire.

  CRÉER UNE GRANDE COULÉE VERTE ENTRE
LE PEYROU ET LE SQUARE BIR-HAKEIM
REPENSER LA PLACE PIERRE FLOTTE ET LA
RUE CLAPIÈS 9

D'autres aménagements sont mis à l'étude dans le cadre de ce même concours. Là aussi, la concertation a permis de souligner des attentes fortes comme la sécurisation des cheminements boulevard Benjamin Millaud. Ils seront présentés et discutés dans la suite de la concertation.

  SÉCURISER LE CHEMIN DES ÉCOLIERS
AVENUE D'ASSAS ET RUE PORTALIÈRE DES
MASQUES 10

Autre demande des habitants : améliorer le confort des piétons et des vélos en direction des écoles et des collèges. Des solutions sont mises à l'étude.

 DESSERVIR LES ARCEAUX
PAR UNE NOUVELLE LIGNE DE
BUS EXPRESS

 OPTIMISER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

Créer des places de stationnement gratuit de très courte durée devant les commerces.
Prioriser l'usage du parking Pilot aujourd'hui sous-occupé (moins de 50 % en moyenne).

DES COMPTES-RENDUS RÉGULIERS

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Un aperçu des principaux sujets qui ont nourri les 3 heures d'échanges lors de la réunion qui a rassemblé plus de 250 personnes le 5 octobre.

■ LE STATIONNEMENT

Q : Je suis abonné au parking des Arceaux. Quelle alternative me sera proposée ?

R : Les abonnés se verront proposer, dès 2023, un abonnement au parking Pitot-Arceaux ou au parking Gambetta situés à proximité immédiate. Ce transfert sera proposé sans augmentation de tarif.

Q : Par où peut-on entrer au parking Gambetta désormais ?

R : L'entrée côté Plan Cabanes est accessible par le boulevard Renouvier et la rue Guillaume Pellicier. L'entrée côté place Saint-Denis s'effectue comme avant par le cours Gambetta.



Q : Je bénéficie d'un abonnement résident pour stationner dans la rue. Qu'est-ce qui change pour moi ?

R : Les abonnements résidents sont inchangés. Dans la zone jaune, comme dans les zones orange et verte, les abonnés résidents peuvent continuer à stationner comme avant, sans limite de durée. Et pour un tarif maintenu à 12,50 € par mois. L'extension de la zone jaune favorise la rotation des véhicules des usagers non abonnés. Cela permet au global d'augmenter le nombre de créneaux de stationnement et donc la disponibilité des places pour tout le monde.

Q : J'exerce une profession libérale dans le quartier. Pour la plupart de mes clients, la durée de 30 minutes gratuites est insuffisante. Quelle solution leur proposer ?

R : Ces zones rouges sont effectivement pensées pour faciliter le stationnement au plus près des commerces sur de très courtes durées. Les visiteurs qui souhaitent stationner plus longtemps peuvent se garer sur voirie en dehors des zones rouges. Mais la formule la plus avantageuse et la plus sûre est de stationner dans le parking Pitot-Arceaux ou dans le parking Gambetta (selon sa provenance).

Q : Avec la fermeture du parking des Arceaux, ne craignez-vous pas de réduire l'attractivité du marché ?

R : L'objectif est au contraire d'embellir le quartier et d'améliorer l'environnement du marché pour le rendre toujours plus attractif. Une enquête a été réalisée. Les résultats ont montré que plus de 65% des usagers du marché s'y rendent à pied ou à vélo, 10% en transports en commun et 25% en voiture. Parmi les usagers qui s'y rendent en voiture, environ 25% utilisent le parking des Arceaux ; soit moins de 7% du total des usagers du marché. Le parking Pitot-Arceaux situé à 300m offrira une alternative. Ses accès seront améliorés pour faciliter sa relation avec les Arceaux. L'augmentation de la desserte en transports en commun et la sécurisation des itinéraires cyclables accompagneront également cette évolution.

■ LA CIRCULATION

Q : Qui pourra encore circuler en voiture dans la rue Saint-Louis ?

R : L'accès à la rue Saint-Louis sera ouvert à tous les véhicules depuis le boulevard des Arceaux. En revanche, son débouché vers le cours Gambetta ne sera plus possible en voiture. Au bout de la rue Saint-Louis, les automobilistes pourront tourner à gauche vers la rue Auguste Comte ou à droite vers l'avenue de Lodève. Ce fonctionnement empêchera le trafic de transit et limitera la circulation à la desserte locale.



Q : J'habite la rue Baumes. Comment va s'organiser l'accès en voiture ?

R : La rue sera mise en impasse et circulaire à double sens. Une file de stationnement sera conservée. On y accèdera comme avant par la rue Saint-Louis. Pour revenir vers le boulevard des Arceaux, le plus simple sera d'emprunter la rue Subleyras puis la rue Marioge.

Q : La rue Hilaire Ricard sera-t-elle réservée aux cyclistes ?

R : Non. La rue sera d'abord repensée comme un espace piétonnier, une terrasse intermédiaire entre les jardins du Peyrou et la place Max Rouquette. Mais elle accueillera effectivement un itinéraire cyclable en direction de la rue Clapiès. L'objectif est de restituer les trottoirs étroits de la rue Pitot aux seuls piétons et de proposer aux cyclistes un itinéraire alternatif par la rue Clapiès.

Q : L'avenue d'Assas a été mise à double sens en direction de la rue Pitot. Est-ce que ce fonctionnement sera conservé à l'avenir ?

R : Oui il sera maintenu. L'objectif est de faciliter l'accès au parking Pitot-Arceaux en offrant un itinéraire automobile plus direct et plus lisible.



■ LE PARTAGE DE LA VOIRIE, LA SÉCURITÉ

Q : L'avenue de Lodève est très dangereuse pour les piétons autant que pour les vélos. Que comptez-vous faire pour améliorer cette situation ?

R : Les dramatiques accidents qui s'y sont produits confirment malheureusement la dangerosité de cet espace dont le partage doit être revu. Un travail est engagé dans ce sens avec les autorités en charge de la sécurité des plateformes de tramway. En parallèle, il est prévu d'aménager un itinéraire cyclable alternatif par le boulevard Benjamin Milhaud.

Q : J'habite avenue d'Assas qui est une longue ligne droite où le 30 km/h est loin d'être respecté. Ne serait-il pas nécessaire d'installer un radar ? Par ailleurs, ne serait-il pas utile d'adopter un code couleur pour bien identifier les pistes cyclables ?

R : Des agents protecteurs des écoles ont été déployés pour assurer la sécurité aux abords des établissements. S'agissant des radars, des demandes ont été faites dans ce sens aux services de l'Etat. Pour le code couleur des pistes cyclables, le bleu a été retenu pour traiter le

franchissement des intersections et rendre plus visibles les continuités cyclables.

■ LA VIE LOCALE

Q : Nous sommes riverains de la place Max Rouquette et subissons de multiples nuisances liées à la présence de groupes qui s'installent autour du terrain de basket. Que prévoyez-vous pour y remédier ?

R : Dans l'immédiat, il a été demandé de fermer également le plateau sportif à 22h. Demain il est prévu d'augmenter le nombre de caméras de vidéo protection et de développer des fonctions (kiosques, terrasses) qui permettront une meilleure cohabitation avec l'environnement.

Q : La multiplication des grands événements au Peyrou porte atteinte à la tranquillité du quartier. Quelle ambiance sonore est envisagée dans le projet ?

R : La place Max Rouquette n'a pas vocation à devenir une scène permanente et les usages qu'elle pourra accueillir doivent d'abord être pensés pour répondre aux besoins liés à la vie du quartier. Ceci ne doit pas empêcher pour autant que ce lieu puisse accueillir de manière occasionnelle des événements culturels ou festifs comme par exemple des rencontres de danse ou des séances de cinéma en plein air.



■ L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Q : Pourquoi faire le choix d'une place minérale pour aménager la place Max Rouquette ?

R : La place est aujourd'hui occupée par un parking et sa surface largement bitumée. L'idée du projet est au contraire de désimpermeabiliser la place et de la planter autant que possible.

Q : Qu'est-il prévu pour le grand terrain de pétanque de la promenade des Arceaux ?

R : Ce terrain et la vie qu'il accueille font partie de l'identité du quartier. Il sera intégré à l'aménagement de la future coulée verte qui reliera la place Max Rouquette au square Bir-Hakeim. Ce sujet est à l'étude.

CE QUI EST RESSORTI DE LA CONCERTATION

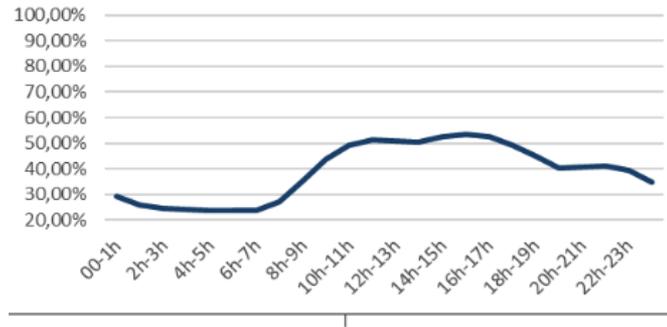
- ❑ Une **adhésion aux objectifs** poursuivis (apaisement, végétalisation, convivialité, etc.)
 - ❑ Une **forte implication** des associations et collectifs d'habitants qui ont largement relayé et enrichi la démarche
 - ❑ Des nombreuses **idées et propositions concrètes** directement utiles à la définition des projets (Max Rouquette, Saint-Louis)
 - ❑ Des attentes qui touchent non seulement à l'aménagement mais à l'amélioration de la **vie quotidienne** (lutte contre les incivilités)
- ❑ Des **contradictions** ; notamment entre les aspirations des habitants et parents d'élèves du quartier (moins de voitures, plus d'espace pour les piétons) et les préoccupations des commerçants, professionnels et parents d'élèves d'autres quartiers (pouvoir se garer, se déplacer en voiture facilement)

LA QUESTION DU STATIONNEMENT

OPTIMISER L'OFFRE DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE

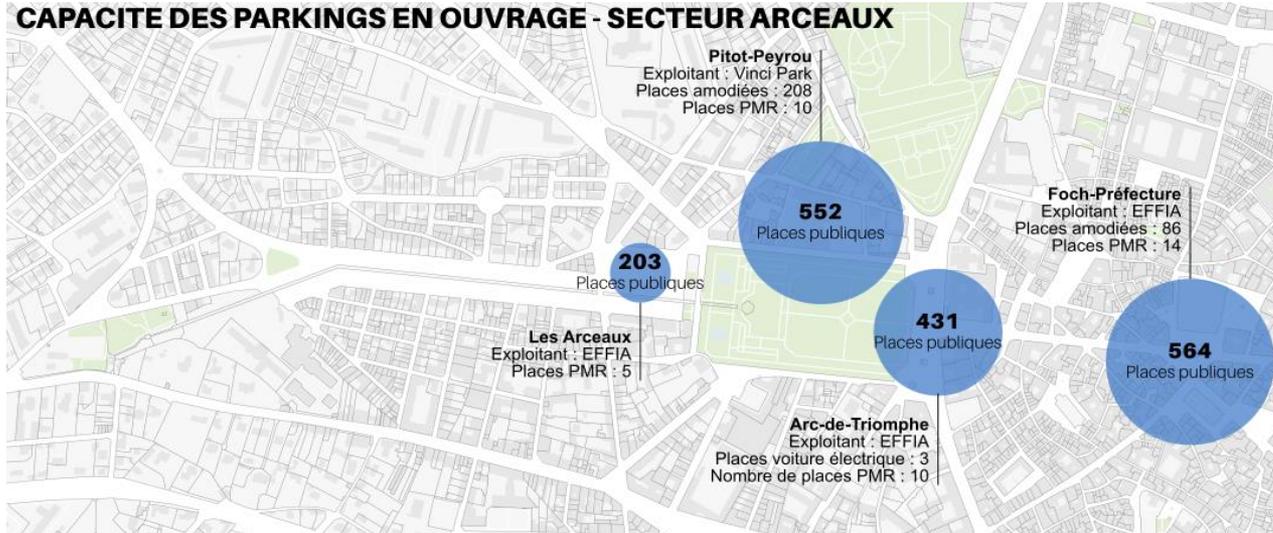
Avec un taux d'occupation inférieur à 50 % en moyenne, le parking Pitot sera en mesure d'absorber la suppression du parking des Arceaux.

Taux d'occupation Pitot - moyenne 2019



En complément, sont mises en place des zones de stationnement gratuit de très courte durée pour favoriser la rotation des véhicules à proximité des commerces.

CAPACITE DES PARKINGS EN OUVRAGE - SECTEUR ARCEAUX



REPENSER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

**MOINS DE PLACES,
MAIS PLUS DE CRENEAUX DE
STATIONNEMENT OFFERTS
AUX USAGERS**

prise en compte du taux de rotation

$$\frac{\text{nombre de véhicules}}{\text{jour et place}}$$

Zone verte

moyenne durée

9h



taux de rotation 9h

**1 place = jusqu'à 1
créneaux par jour**

Zone orange

moyenne durée

5h



taux de rotation 5h

**1 place = jusqu'à 2
créneaux par jour**

Zone jaune

courte durée

2h



taux de rotation 2h

**1 place = jusqu'à 4
créneaux par jour**

Zone rouge

ZTCD

(zone très
courte durée)

30min



taux de rotation 30min

**1 place = jusqu'à 18
créneaux par jour**

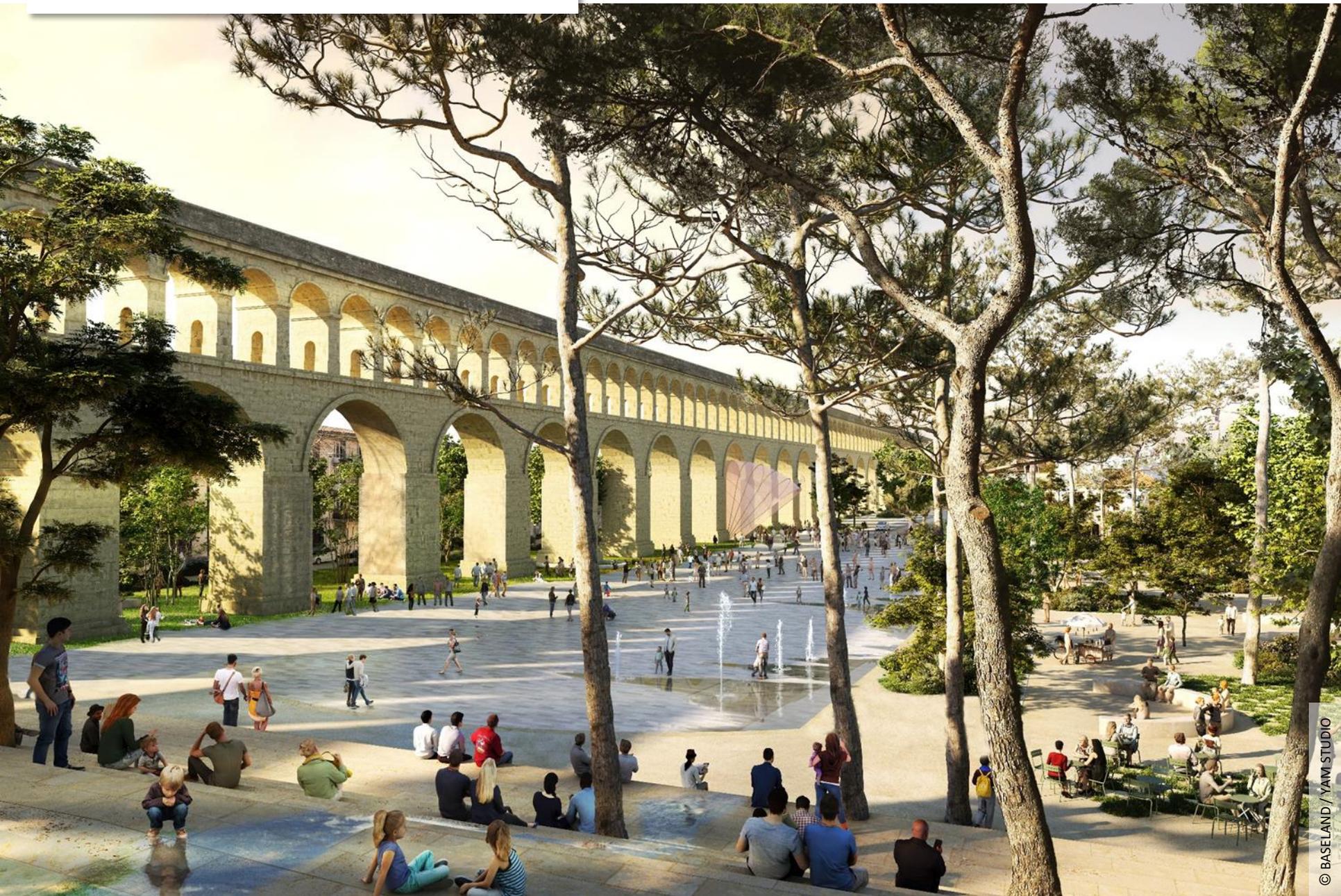
Occitanie

MULTIPLIER LES ALTERNATIVES

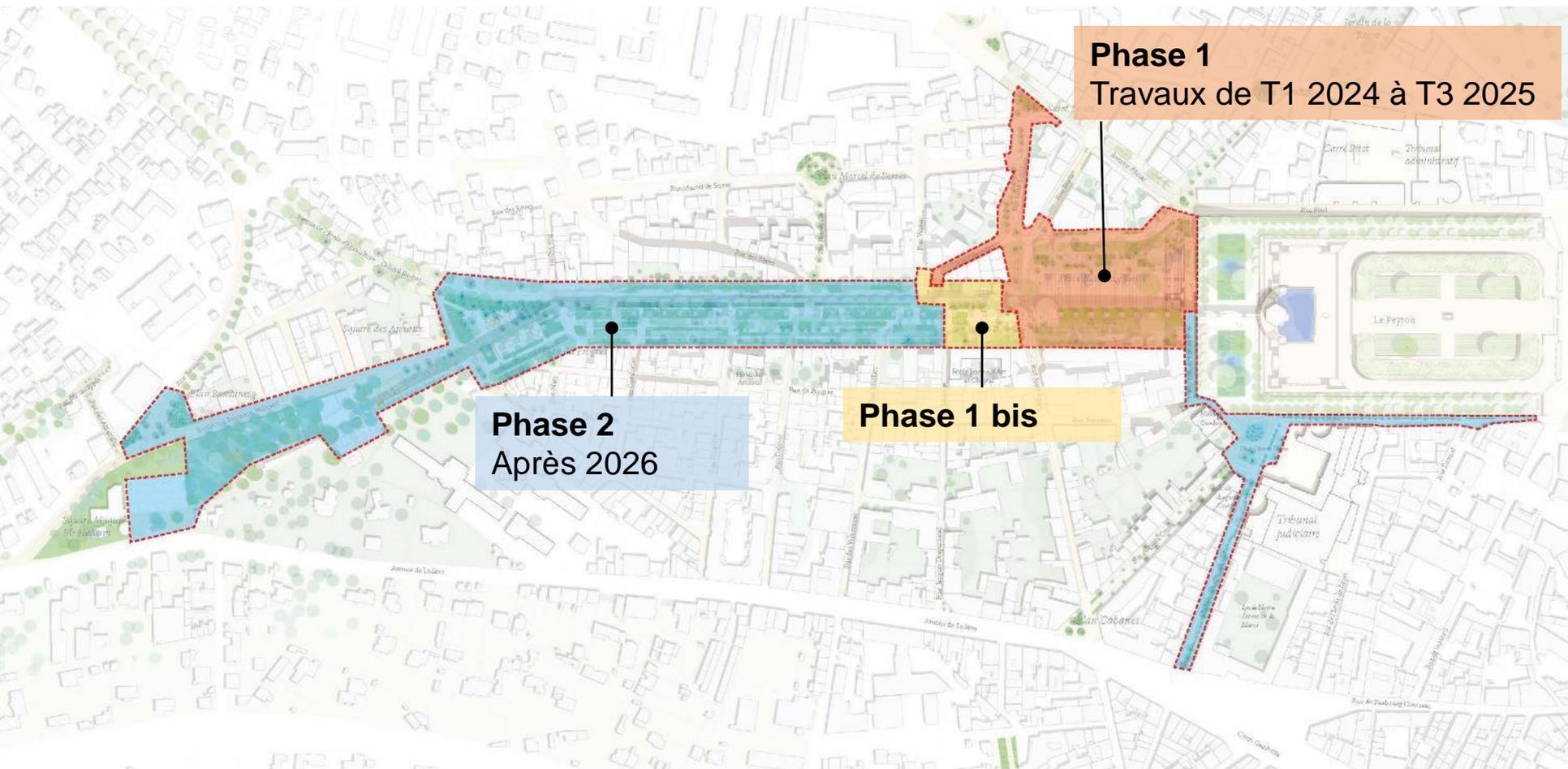


L'anneau vélo rue Saint-Louis

LE PROJET EN COURS



LE PHASAGE



Phase 1

Travaux de T1 2024 à T3 2025

Phase 2

Après 2026

Phase 1 bis

LE PROGRAMME D'ACTIVATION

Modules ludiques

fresque

Arbres en pot

Food trucks



Le parvis des écoles

LA SUITE

